

# *Projet pédagogique 2024*

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

PLOUDANIEL



*Mis à jour le 22/03/2024*

# Sommaire

<b>→ Préambule</b>	<b>3</b>
◆ Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?	
◆ L'éducation populaire	
◆ L'ALSH de Ploudaniel	
<b>→ Projet éducatif d'EPAL</b>	<b>4</b>
<b>→ Intentions éducatives</b>	<b>7</b>
<b>→ Objectifs et moyens</b>	<b>8</b>
◆ Favoriser le vivre-ensemble	
◆ Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs	
◆ Favoriser la découverte	
◆ Assurer la sécurité physique, morale et affective	
<b>→ Projet de fonctionnement périscolaire</b>	<b>11</b>
◆ Introduction	
◆ Déroulement de l'accueil du matin	
◆ Déroulement de l'accueil du soir	
◆ Goûters	
◆ Temps d'animation	
◆ Règlement et sécurité	
<b>→ Projet de fonctionnement extrascolaire et mercredis</b>	<b>14</b>
◆ Introduction	
◆ Organisation de l'accueil	
◆ Journées-type à l'ALSH	
◆ Projets d'animation	
◆ Repas et goûters	
◆ Temps de repos	
◆ Accueil d'enfants en situation de handicap	
◆ Séjours, stages et veillées	
<b>→ L'équipe</b>	<b>19</b>
<b>→ Evaluation</b>	<b>21</b>

# Préambule

## **Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?**

Le projet pédagogique d'un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) définit les objectifs que la direction et l'équipe d'animation souhaitent atteindre, en adéquation avec le projet éducatif de l'organisateur, ici l'association EPAL.

On y trouve également les moyens mis en place pour atteindre ces objectifs éducatifs, ainsi que le fonctionnement global de l'ACM.

Pour plus de cohérence, le projet qui suit a été réfléchi avec l'équipe d'animation, et mis en forme par la directrice, Marie DANIEL.

Il concerne ici l'année 2024, pendant les temps périscolaires et les vacances scolaires.

## **L'éducation populaire**

L'association EPAL est reconnue et agréée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sport comme une association de Jeunesse et d'Éducation Populaire (Agrément n° 29 JEP 07 – 169).

L'éducation populaire est au cœur de nos démarches, chacun à la possibilité d'apprendre et d'accroître ses compétences. Nous retrouvons donc des liens entre nos valeurs et les grands principes de l'éducation populaire (conscientisation, émancipation et épanouissement).

## **L'ALSH de Ploudaniel**

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la commune de Ploudaniel est un accueil collectif de mineurs accueillant des enfants âgés de 2 à 13 ans, à partir du moment où ils sont scolarisés.

La mairie de Ploudaniel et l'association EPAL ont signé une Délégation de Service Public, pour une durée de 6 ans, de 2023 à 2028.

L'association EPAL s'engage à assurer les accueils périscolaires (garderie périscolaire et mercredis) et extrascolaires (vacances) pour les habitants de Ploudaniel.

# Projet éducatif d'EPAL

## **Nos valeurs éducatives**

Créée en 1982, l'association EPAL défend des principes de démocratie, d'égalité des droits et devoirs, d'échanges, de réflexion et d'action partagées. Elle agit en complémentarité de la famille, ou des lieux éducatifs tels que l'école pour susciter et accompagner de nouvelles dynamiques de vie sociale. Elle accompagne l'apprentissage et la formation tout au long de la vie d'individus acteurs et responsables, dans une démarche de réciprocité.

Elle contribue ainsi à faire vivre la pédagogie de l'éducation populaire ouverte et accessible à tous.

## **Une volonté**

Le projet de l'association EPAL se fonde sur des valeurs humanistes.

EPAL entend donner la primauté à la personne, en faire la priorité de l'association. Elle prône l'épanouissement de la personne, le respect de l'autre et la liberté de chacun.

Dans toutes les actions menées, elle veille à ce que chacun ait une place dans une démarche de responsabilité collective et dans un esprit de tolérance mutuelle.

EPAL entend permettre une ouverture à tous les publics, dans le sens de la pluralité de leur origine comme de leur condition. Elle respecte la diversité et favorise l'expression des différences, comme source d'enrichissement du projet commun et comme moteur d'une dynamique éducative.

Concernant l'accueil des enfants et adolescents en situation de handicap, l'association favorise une démarche prenant en compte les particularités et singularités du public, afin de leur garantir un accueil et un accompagnement répondant à leurs besoins.

L'Association souscrit au principe de laïcité, qui garantit une expression du pluralisme respectueux des droits de l'homme.

## **Des finalités**

EPAL entend promouvoir ses valeurs éducatives et permettre au public accueilli de vivre un temps de vacances. L'association entend impliquer, dans tous les temps de la vie et par une démarche participative le public accueilli et son accompagnant.

EPAL entend respecter, au travers de ses différentes actions dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse (accueils de loisirs avec ou sans hébergement), les rythmes et les besoins de chacun ;

Dans une démarche de co-éducation, l'association considère ces espaces-temps comme des lieux d'apprentissage du vivre ensemble. Dans une démarche de complémentarité de la cellule familiale, de l'enseignement scolaire ou socio-éducatif, l'Association favorise l'accompagnement vers l'autonomie ainsi que vers une attitude responsable, au travers des expériences vécues. Dans le cadre d'activités physiques et sportives, l'Association veille aux besoins psychologiques et physiologiques du public accueilli en respectant la réglementation en vigueur. Dans une démarche de "bientraitance", la sécurité morale, affective et physique de toute personne participant au projet est au centre des préoccupations de l'Association. Elle met en œuvre les moyens possibles et existants pour le garantir, dans les différentes étapes de chaque projet.

## **Une démarche**

Pour chaque projet mené par l'Association, les professionnels permanents accompagnent les équipes d'encadrement (directeur, animateur, technicien) par des temps de formation, qui débutent par la présentation du projet éducatif, cadre de mise en place commun.

Ces échanges participent à l'élaboration, par les équipes, du projet pédagogique qui définit les conditions et modalités de mise en œuvre de chaque séjour et action. Ce projet pédagogique est communiqué aux familles, représentants légaux et administrations de référence. Durant les séjours et actions, l'association dote les équipes d'outils de communication nécessaires afin de pallier toute situation.

Les enfants ou adolescents qui participent à nos séjours vivront un projet particulier au cours d'une période privilégiée. Nous nous donnons quelques objectifs :

- Se préparer à être un adulte-citoyen de demain, notamment par l'expérience de responsabilité ;
- Accroître la prise d'autonomie en donnant le droit d'expérimenter, en alternant les moments choisis et les moments imposés, en accompagnant dans l'acquisition de savoirs et de savoir-faire ;
- Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité au travers de la vie du groupe ;
- Favoriser l'épanouissement par la pratique d'activités diverses, la proposition de différents modes d'accueil, en respectant le rythme individuel, en valorisant la personnalité, les compétences et les qualités de chacun.

Pour permettre un épanouissement et son impact positif sur la vie de tous les jours, il est également important de garder le lien avec l'environnement des participants, notamment avec la famille. Nous le traduisons ainsi :

L'Association met en place des temps de rencontre avant séjour, associant la famille, l'enfant et l'équipe d'animation du séjour auquel il est inscrit ;

Un numéro de téléphone sur répondeur permet de garder un contact pendant le déroulement du séjour.

Des temps d'échange, plus individualisés, sont possibles à la demande après le séjour, entre la famille et l'Association.

Par le dialogue et l'échange, les professionnels permanents de l'Association et les équipes d'animation « mettent au travail », de façon permanente et quotidienne, les finalités du projet éducatif. L'Association enrichit ses actions en développant la professionnalisation, le dialogue et l'échange d'expérience entre acteurs de projets partagés.

EPAL souhaite voir les familles et les participants adhérer à ce projet, axe principal d'organisation des temps de vacances.

# Nos intentions éducatives



# Objectifs et moyens

Pour chaque intention éducative, nous avons décliné des objectifs opérationnels et les moyens mis en place pour les atteindre.

Ces réflexions ont été menées par l'ensemble de l'équipe d'animation, pour assurer une cohérence des pratiques professionnelles.

## FAVORISER LE VIVRE-ENSEMBLE

- Encourager la discussion dans le respect des autres et de soi
  - Temps de rassemblement en groupe : chacun est invité à parler et partager son état d'esprit ou ses expériences
  - Communication bienveillante pour régler les conflits
  - Temps d'animation menés autour du respect et des différences
- Développer le lien entre les enfants et la cohésion de groupe
  - Organisation de grands jeux collectifs
  - Choix des noms de groupes (Lions argentés, Dragons d'or...)
  - Mélange des groupes lors de grands jeux, sorties ou autres temps forts
- Permettre l'entraide et le partage notamment à travers le jeu
  - Ateliers libres : malles à thème disponibles pour tous et selon leurs envies (nécessité de partager)
  - Jeux de société ou de construction à disposition durant les temps libres
  - Les plus grands aident les plus jeunes au déshabillage avant la sieste

## PERMETTRE AUX ENFANTS D'ÊTRE ACTEURS DE LEURS LOISIRS

- Favoriser la prise d'initiatives et la responsabilisation
  - Responsable de table en cantine (débarrassage, nettoyage de la table)
  - Aide pour la mise en place et le rangement des activités
  - Positionnement des enfants pour les tâches de la vie quotidienne (prénom à mettre sur un tableau)



- Développer l'autonomie dans la vie quotidienne
  - Faire confiance aux enfants en les laissant faire par eux-même (pour les activités, les temps de repas, le rangement...)
  - Le midi, chaque enfant se sert seul, selon sa faim et son envie
  - Préparation des repas, vaisselle ou rangement en séjours
- Laisser la liberté de choisir son activité, de faire ou de ne pas faire
  - Choix entre 2 ou 3 activités variées
  - Programmes d'activités selon les propositions des enfants
  - Possibilité de ne pas participer aux activités proposées, dans le respect du déroulement de ces dernières

### **ENCOURAGER LA DÉCOUVERTE**

- Proposer des thèmes variés avec des activités enrichissantes
  - Thème différent chaque mercredi et chaque période de vacances
  - Stages pour découvrir de nouvelles activités sur plusieurs jours
  - Séjours dès 4 ans (équitation, sports nautiques, etc...)
  - Vivre des expériences différentes du quotidien
- Mettre en oeuvre des projets diversifiés sur le territoire
  - Partenariat avec différentes structures de la commune : MARPA, foyer Jean Couloigner, bibliothèque
  - Activités variées lors des échanges avec les partenaires (jardinage, jeux de société, spectacles en commun)
  - Intercentres : entre les ALSH de la communauté de communes ou les voisins de l'association EPAL
- Développer le plaisir dans la pratique sportive
  - Projet Jeux Olympiques et Paralympiques
  - Activité sportive chaque jour avec une diversité dans les propositions
  - Initiation et démonstration des différents sports (Hip-hop, Capoeira, Yoga)

### **ASSURER LA SÉCURITÉ PHYSIQUE, MORALE ET AFFECTIVE**

- Respecter les rythmes et besoins physiologiques des enfants
  - Besoins affectifs : cadre sécurisant, doudous et objets transitionnels à certains moments de la journée
  - Besoins physiques : temps de repos et repas

- Besoins sociaux : apprentissage de la vie en collectivité
- Besoins intellectuels : répondre à leur curiosité
  
- Proposer un cadre spatio-temporel rassurant
  - Repère visuel (chenille du temps)
  - Respect des horaires (repas, sieste...)
  - Ritualisation de la journée
  - Timer pour les guider dans le temps (temps restant avant la fin du temps calme)
  
- Préserver des menaces ou violences psychologiques et relationnelles
  - Poser un cadre avec des règles de vie
  - Proposer des journées à thème (harcèlement, respect des autres, violences)
  - Favoriser la communication des émotions ressenties (message clair...)



# Projet de fonctionnement périscolaire

## 1) Introduction

L'accueil périscolaire de Ploudaniel a lieu avant et après l'école :

- de 7h30 à 9h le matin
- de 16h30 jusqu'à 19h le soir.

Les maternelles sont accueillies dans le bâtiment A (à la Maison de l'Enfance) et les primaires dans le bâtiment B (nouveau bâtiment).

Le bâtiment A permet d'accueillir 75 enfants.

Le bâtiment B, quant à lui, peut accueillir 59 enfants.

Comme la capacité maximum est fréquemment atteinte chez les primaires, nous avons trouvé des alternatives permettant de délocaliser l'accueil et ne refuser personne en périscolaire.

- Matin (mardi et jeudi) : les CM1-CM2 de l'école Saint Anne partent plus tôt pour l'école, où une salle leur est ouverte.
- Soir (lundi, mardi et jeudi) : les CM2 des 2 écoles vont à l'Espace Jeunes (annexe du foyer Pierre Dantec) de 17h à 18h.

Nous inscrivons notre pratique dans le respect des législations, codes, lois et décrets relatifs aux accueils collectifs de mineurs. Dans ce cadre là, il faut, en périscolaire :

- 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans.

## 2) Déroulement de l'accueil du matin

**7h30/8h40** : Accueil des enfants

**8h15** : Départ des CM1-CM2 pour Saint Anne

Les mardis et jeudis matin, pour désengorger le centre, 14 enfants de l'école Saint Anne partent plutôt à l'école. Une salle est ouverte pour leur permettre de faire des jeux de société, dessins ou autres activités calmes.

**8h25** : Rangement et préparation pour l'école

**8h35** : Départ pour Jean Monnet

**8h45** : Départ pour Saint Anne

### 3) Déroulement de l'accueil du soir

**16h30** : Trajet école Jean Monnet

**16h45** : Trajet école Saint Anne

**16h45/17h15** : Le goûter

Pour favoriser leur autonomie et les responsabiliser, les enfants participent aux tâches pour la mise en place, le service ou le débarrassage.

**17h15/19h** : Activités, jeux libres et départs

Dès le goûter terminé, les enfants se dirigent vers les activités de leur choix :

- Aide aux devoirs pour les primaires
- Animations encadrées (activité manuelle ou sportive)
- Jeux libres intérieurs (légo, kapla, dinette, poupées, dessins, pixel art,...) ou extérieurs (équipements sportifs à disposition)

### 4) Goûters (régimes particuliers, allergies)

Chaque jour, un goûter équilibré est proposé aux enfants.

Du pain ou des gâteaux seront accompagnés de fruits, d'une compote ou d'un laitage. C'est un moment calme, de partage en respectant le rythme de chacun.

Il se déroule dans les bâtiments ou dans la cour extérieure si le temps le permet.

Une alternative sera proposée aux enfants ayant des régimes particuliers ou des allergies. Il est nécessaire de l'indiquer dans le PAI (Projet d'Accueil Individualisé) de l'enfant ou dans le dossier d'inscription.

### 5) Temps d'animation

Pour atteindre les objectifs que l'équipe s'est fixée, des temps d'animation sont également proposés aux enfants en accueil périscolaire.

Une animation encadrée leur est proposée tous les soirs par un animateur (arts créatifs, sports collectifs, mimes ou jeux musicaux par exemple). Les enfants choisissent d'y participer ou non, dans le respect de nos objectifs pédagogiques.

Parallèlement, des jeux libres sont disponibles dans des espaces adaptés et bien déterminés :

- Jeux d'imitation (dinette, poupées, garage, ...) pour favoriser l'imaginaire et la créativité.
- Jeux de construction (légo, kapla, circuits de voitures ou de billes) pour développer la motricité fine et la capacité à résoudre des problèmes.

- Des équipements sportifs (balles, raquettes, ping pong, cordes à sauter...) pour se défouler et travailler la cohésion de groupe.
- Des crayons, feuilles de brouillon, pixel art ou pochoirs.
- Des jeux de société de toutes sortes en libre service.

## 6) Règlement/sécurité

Le règlement intérieur est actualisé tous les ans. L'inscription à l'ALSH conditionne l'acceptation de ce règlement intérieur par les familles.

Il est accessible sur le site internet <https://ploudaniel.wixsite.com/alsh> et dans les sas d'accueil des bâtiments.

Les règles de vie de l'ALSH sont écrites par et pour les enfants, accompagnés par les animateurs. Cette participation collective permet aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs, une des intentions éducatives de l'équipe d'animation.



# Projet de fonctionnement extrascolaire et mercredis

## 1) Introduction

L'accueil extrascolaire de Ploudaniel a lieu durant les vacances scolaires.

Le projet de fonctionnement des mercredis étant quasiment identique, il sera traité dans la même partie (même si le mercredi est un temps périscolaire).

Durant les vacances scolaires, l'ALSH est ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h.

Les maternelles sont accueillies dans le bâtiment A (à la Maison de l'Enfance) et les primaires dans le bâtiment B (nouveau bâtiment).

Le bâtiment A permet d'accueillir 22 enfants de moins de 6 ans, selon l'agrément de la Protection Maternelle Infantile.

Le bâtiment B, quant à lui, peut accueillir 40 enfants.

Comme la capacité maximum est fréquemment atteinte chez les maternelles, nous pouvons emprunter la salle de motricité de l'école Jean Monnet pour les temps de sieste. Ceci nous permet d'augmenter notre capacité d'accueil à 40 enfants de moins de 6 ans.

Nous inscrivons notre pratique dans le respect des législations, codes, lois et décrets relatifs aux accueils collectifs de mineurs. Dans ce cadre là, il faut, en extrascolaire et les mercredis :

- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

## 2) Organisation de l'accueil

Il y a 4 groupes à l'ALSH de Ploudaniel, répartis dans les 2 bâtiments :

- **BÂTIMENT A (maternelles)**
  - Les Marmottes (TPS-PS-MS)
  - Les P'tits hippos (GS)
- **BÂTIMENT B (primaires)**
  - Les Lions argentés (CP-CE1-CE2)
  - Les Dragons d'or (CM1-CM2-collège)

Un animateur référent est attribué à chacun des groupes afin d'assurer la cohérence dans les actions éducatives et d'être identifié en tant que tel par les enfants et les familles.

Pour faciliter la transition d'un groupe à l'autre, nous avons décidé, en concertation avec l'équipe d'animation, d'organiser les groupes en fonction des niveaux scolaires. Ainsi, dès le début des vacances d'été, les groupes évoluent.

Les futurs CP passent dans le bâtiment des primaires tous ensemble, la transition est, de fait, plus simple pour les individus et le collectif.

Les noms des groupes ont été choisis par les enfants, pour qu'ils s'investissent dans la vie du centre et favoriser ainsi la cohésion de groupe.

### 3) Journée-type à l'ALSH

**7h30/10h** : Accueil des enfants

**09h50/10h** : Temps de rangement avant l'activité

Au lancement de la "musique de rangement", les enfants rangent les jeux et activités en cours. Si tout est rangé avant la fin de la chanson, place à la danse !

**10h/10h15** : Temps de parole

"Comment ça va ?" les enfants sont invités à partager leurs expériences et à s'écouter les uns les autres. Chacun est libre de parler ou non.

Les animateurs présentent ensuite les activités de la matinée.

**10h15/11h20** : Activités (par groupe ou tous ensemble selon le programme)

### REPAS

TPS - PS - MS - GS	CP et plus
<b>Après les activités</b> : Temps libre	<b>11h20/11h50</b> : Temps libre
<b>11h20/11h30</b> : Préparation pour la cantine	<b>11h50/12h</b> : Préparation pour la cantine
<b>11h30/13h</b> : Repas	<b>12h/13h30</b> : Repas

## TEMPS DE REPOS

TPS - PS - MS	GS et plus
<b>13h30/14h30</b> : Temps de repos ou sieste	<b>13h30/14h</b> : Temps calme
<b>14h30/15h30</b> : Réveil échelonné	<b>14h/14h25</b> : Temps libre

**14h25/14h30** : Rangement de la salle, temps de rassemblement et présentation des activités de l'après-midi.

**14h30/15h45** : Activités (par groupe ou tous ensemble selon le programme). Dans certains groupes, ce sont les enfants qui proposent les activités selon leurs envies. Ensuite, animateurs et enfants se mettent d'accord par consensus.

**15h45/16h** : Rangement de la salle et préparation du goûter

**16h/16h30** : Goûter

**16h30/19h** : Temps libre et départs des enfants  
C'est le moment de transmission aux familles.

### 4) Projets d'animations

Avec la volonté d'atteindre les objectifs fixés par l'équipe, les projets d'animation proposés par l'équipe sont variés et adaptés à l'âge des mineurs accueillis. Les animations découlent des thèmes choisis par l'équipe en amont.

Pour chaque temps d'animation, les animateurs réfléchissent à la mise en œuvre du projet pédagogique et des objectifs.

Afin de permettre à chaque enfant de trouver sa place et de vivre pleinement le moment de loisirs qui lui est proposé, et en fonction des animateurs disponibles selon les groupes, les enfants peuvent choisir entre une activité manuelle/d'expression ou une activité sportive. Ils peuvent également choisir de ne pas y participer, et de rester en jeux libres (proposés ci-dessous).

Parallèlement, des jeux libres sont disponibles dans des espaces adaptés et bien déterminés :

- Jeux d'imitation (dinette, poupées, garage, ...) pour favoriser l'imaginaire et la créativité.



- Jeux de construction (légo, kapla, circuits de voitures ou de billes) pour développer la motricité fine et la capacité à résoudre des problèmes.
- Des équipements sportifs (balles, raquettes, ping pong, cordes à sauter...) pour se défouler et travailler la cohésion de groupe.
- Des crayons, feuilles de brouillon, pixel art ou pochoirs.
- Des jeux de société de toutes sortes en libre service.

## 5) Repas et goûters

Pendant les vacances et les mercredis, les enfants et animateurs mangent à la cantine municipale, située à quelques mètres de l'ALSH.

Les repas nous sont livrés en liaison froide par l'entreprise de restauration collective Convivio, et sont ensuite réchauffés à la cantine en suivant les normes HACCP.

Le repas est un temps éducatif à part entière : les enfants sont sollicités pour le service, le débarrassage, le nettoyage, afin de développer leur autonomie et les responsabiliser. Ils sont invités à goûter les aliments, pour encourager la découverte, et sont régulièrement sensibilisés aux bonnes habitudes alimentaires.

Pour les sorties, les piques-niques sont préparés par l'équipe.

Les jours où nous ne disposons pas de la cantine, les repas sont pris au centre et préparés par l'équipe pédagogique, toujours en respectant les normes HACCP.

Chaque jour, un goûter équilibré est proposé aux enfants.

Du pain ou des gâteaux seront accompagnés de fruits, d'une compote ou d'un laitage. C'est un moment calme, de partage en respectant le rythme de chacun.

Il se déroule dans les bâtiments ou dans la cour extérieure si le temps le permet.

Une alternative sera proposée aux enfants ayant des régimes particuliers ou des allergies. Il est nécessaire de l'indiquer dans le PAI (Projet d'Accueil Individualisé) de l'enfant pour les allergies ou dans son dossier d'inscription (régimes particuliers).

## 6) Temps de repos : siestes et temps calmes

Jusqu'en moyenne section, les enfants vont à la sieste.

Pour respecter les rythmes et besoins de chaque enfant, ils ne sont pas dans l'obligation de dormir, mais au moins de se reposer.

A 14h30, les enfants réveillés se lèvent, suivis par les autres de manière échelonnée.

Les plus âgés font un temps calme en fonction des besoins de chacun. Ils peuvent disposer d'accessoires de massage, de matelas ou de couvertures. Les animateurs ambientent la salle avec de la musique douce ou des histoires contées.

Chez les Lions Argentés ou Dragons d'Or, ces temps peuvent également être des temps d'activités calmes (lecture, jeux de société ou dessin).

## 7) Accueil d'enfants en situation de handicap

En lien avec le projet éducatif d'EPAL et les valeurs qu'il défend, l'accueil de loisirs de Ploudaniel s'engage à tout mettre en œuvre pour accueillir les enfants en situation de handicap et à besoins spécifiques.

La direction de l'ALSH rencontre les parents ou tuteurs, ainsi que l'enfant, pour évaluer au mieux ses besoins. Des dispositions sont alors prises pour permettre un accueil adapté et réfléchi.

L'équipe pédagogique sera assistée par des partenaires expérimentés (PRH29, éducateurs spécialisés...) pour des temps d'écoute, d'accompagnement ou de formation.

## 8) Séjours, stages et veillées

- Séjours

Chaque été, des séjours sont organisés par l'équipe éducative.

A partir de 4 ans, les enfants peuvent découvrir la vie en mini-camp : nuits en tente, veillées, activités originales...

Ces séjours, de 1 à 4 nuits en fonction de l'âge, sont encadrés par des animateurs et animatrices bien connus des enfants pour les rassurer et les accompagner au mieux.

Une rencontre avec les familles et les enfants est organisée en amont pour présenter les programmes, les fonctionnements et répondre aux questions.

Des séjours exceptionnels peuvent également être proposés pendant les petites vacances, selon les projets menés par l'équipe pédagogique.

Les séjours sont facturés en fonction du quotient familial pour permettre à chaque famille d'avoir accès aux loisirs, selon les valeurs de l'association EPAL.

- Stages

Des stages à thème sont organisés régulièrement pendant les vacances. Il s'agit de journées ou demi-journées dédiées à une activité particulière (sports nautiques, arts créatifs, escalade, équitation, etc...) avec un intervenant ou non.

Dans une logique de continuité, les inscriptions se font pour toute la durée du stage.

Les stages sont également facturés selon le quotient familial.

- Veillées

Les veillées se déroulent en soirée, de 18h à 21h30-22h. Animées par les animateurs, il existe toute sorte de veillées : épreuves sportives, casino, halloween, etc...

Enfants et animateurs mangent ensemble autour d'un repas convivial.

# L'équipe

L'équipe pédagogique est constituée d'une direction et d'animateurs.

Ceux-ci mettent en œuvre le projet pédagogique du centre en lien avec le projet éducatif de l'organisateur.

Ils garantissent de bonnes conditions de fonctionnement pour la sécurité, l'épanouissement des mineurs et la mise en œuvre des missions de chacun.

L'équipe de l'ALSH varie en fonction des périodes et du nombre d'enfants accueillis.

## **Equipe de direction**

- Marie DANIEL : directrice (BAFD en cours)
- Véronique LACOSTE : responsable financière et administrative (BEATEP)
- Ophélie LEBORGNE : suppléance de direction et animatrice (BPJEPS Loisirs Tout Public en cours)

## **Animateurs extrascolaires et périscolaires**

- Mathilde KERVENGANT (BAFA - CAP AEPE)
- Lauren COMBOT (BAFA en cours)
- Julie ABJEAN
- Estelle GONZALEZ COSTA (Bac Pro AEPA)

## **Animateurs périscolaires**

- Axel BOURHIS (CAP AEPE)
- Nathalie COLLOREC (BAFA)
- Lauriane CÉLESTIN (BAFA en cours)
- Mathilde BOUISSOU (équivalence BAFA)

## **Agent d'entretien et animatrice périscolaire**

- Maria DA SILVA

Pour compléter les effectifs, des animateurs vacataires sont engagés en Contrat d'Engagement Éducatif (CEE) durant les vacances scolaires.

## **Missions de la directrice**

- dirige et veille au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs (équipe, gestion financière, administrative et matérielle)
- est responsable de la sécurité physique, morale et affective des mineurs, en leur proposant des espaces et des animations adaptées
- impulse la création et la mise en oeuvre du projet pédagogique de l'accueil de loisirs dans le centre et hors les murs
- a un rôle de formation et de coordination de l'équipe d'animation, des stagiaires et du personnel technique

## Missions des animateurs

- assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- participer à la création et à la mise en oeuvre du projet pédagogique
- encadrer la vie quotidienne et les activités des enfants
- construire une relation individuelle et collective de qualité avec les enfants
- accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets
- participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les jeunes, les familles et les autres membres de l'équipe d'encadrement.



# Evaluation

Ce projet pédagogique sera repensé chaque année et réévalué à chaque période de vacances, grâce aux bilans de l'équipe, de la direction, des familles.

- Pourquoi on évalue ?

Pour être **lucide** : s'efforcer de savoir où l'on est pour mieux avancer.

Pour être **cohérent** : entre ce qu'on veut et ce qu'on fait.

Pour être **efficace** : pour éviter de renouveler les erreurs et les manques.

- Qu'est-ce qu'on évalue ?

- Ce qui est fait pendant les vacances : les animations, les activités, l'organisation de la vie quotidienne, la vie de groupe, les relations...
- Ce qui est fait en accueil périscolaire : l'organisation, les goûters, les animations, l'aide aux devoirs...
- Ce que l'on est : personnellement (moi, individu), collectivement (nous, le groupe).

- Comment on évalue ?

- A l'aide d'outils : grille d'évaluation, documents de suivi
- Lors de réunions : pendant les vacances, en réunion de préparation
- Lors des bilans à la fin de vacances
- Un questionnaire peut être envoyé aux parents pour récolter leur avis
- Réunions de régulation avec les enfants
- Boîte à idées auprès des enfants, parents, animateurs, ...

- Avec qui on évalue ?

- L'équipe d'animation : chaque jour et en fin de période
- Les enfants : le plus possible
- L'équipe, l'organisateur : de manière permanente.
- Les parents : aux temps d'accueil, lors d'échanges informels.